

Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ?



Conservatoire du
littoral

**Mardi
14/03/2023
18h30**

**Protéger
et valoriser notre
littoral !**

MIEUX CONNAÎTRE LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL,
SES OBJECTIFS, SES MISSIONS, SES ACTIONS, SA
GESTION DES SITES... TOUS CES SUJETS ILLUSTRÉS PAR
DES EXEMPLES seront présentés par Jérôme GUÉVEL
Délégué adjoint Centre-Atlantique le mardi 14 mars à 18h30

**Salle Isabelle
Autissier à Dompierre-sur-Mer**

Conférence gratuite présentée par l'association
écocitoyenne **CAPRES-AUNIS**
Infos web: capresaunis.wordpress.com

Consciente de la valeur écologique, sociale, économique et culturelle de son littoral, la France a fait le choix de préserver une part significative d'espaces naturels littoraux et de les rendre accessibles à tous.

L'État a ainsi décidé de créer en 1975, le Conservatoire du littoral, un établissement public sans équivalent en Europe dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral d'intérêt écologique et paysager marqué, menacées par l'urbanisation, ou dégradées pour constituer des sites restaurés, valorisés et gérés dans le respect des équilibres naturels.

En Charente-Maritime, le Conservatoire du littoral protège plus de 8 000 ha répartis sur le littoral départemental.

En Aunis, le Conservatoire du littoral est présent dans la baie de l'Aiguillon, les îles d'Aix, Madame et de Ré, la rive droite du fleuve Charente, le marais d'Yves à Fouras, etc.

Ses objectifs

LA PRÉServation des milieux naturels et des paysages remarquables et menacés.

L'ÉQUILIBRE des activités présentes sur les sites (agriculture, gestion du patrimoine...) et la prise en compte du changement climatique dans le cadre de projets de territoires développés avec ses partenaires locaux.

L'ACCÈS ET L'ACCUEIL du public dans le respect des sites pour une sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Ses missions

- ✓ L'acquisition du site
- ✓ La gestion des sites
- ✓ Le projet de conservation
- ✓ L'animation et suivi

Tous ces sujets seront présentés par **Jérôme GUÉVEL**, délégué de rivages adjoint, Délégation Centre-Atlantique du Conservatoire du littoral, qui répondra à toutes les questions lors de la présentation et des débats qu'il animera le **mardi 14 mars à 18h30**

Rendez-vous salle Isabelle Autissier, au centre intergénérationnel Le Vill'Âges, situé à l'angle de la rue des Roses et de la rue Pierre de Coubertin à Dompierre-sur-Mer

